



ASSOCIATION FRÉDÉRIC LEVAVASSEUR

Comptes annuels
Mission de présentation
31/12/2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation de présentation des comptes	3
1	<i>Comptes annuels de transition</i>	4
1.1	Bilan Actif - Transition	5
1.2	Bilan Passif - Transition	6
1.3	Compte de résultat - Transition	7
2	<i>Comptes annuels</i>	9
2.1	Bilan Actif	10
2.2	Bilan Passif	11
2.3	Compte de résultat	12
3	<i>Annexe</i>	14
3.1	Annexe comptable	15
4	<i>Comptes annuels détaillés</i>	46
4.1	Bilan actif (détail)	47
4.2	Bilan passif (détail)	50
4.3	Compte de résultat (détail)	53



ASSOCIATION FRÉDÉRIC LEVAVASSEUR

31/12/2025

Comptes annuels

Comptes annuels

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)			208 098	187 751	20 347	27 658
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement	303 393	303 269	123	1 307
		Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾					
	Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes					
	TOTAL		303 393	303 269	123	1 307
	Immobilisations corporelles	Terrains	7 490 933	17 153 338	7 490 933	7 490 933
		Constructions	32 664 106		15 510 768	16 889 183
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 389 376		5 251 957	4 194 322
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	13 264 690		13 264 690	7 329 614
	TOTAL		68 809 107	27 290 757	41 518 349	35 904 054
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ou	Participations	794 400		794 400	794 400	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	1 109 905		1 109 905	1 110 085	
	Prêts	1 452 026		1 452 026	1 380 728	
	Autres immobilisations financières	135 771		135 771	140 475	
	TOTAL	3 492 103		3 492 103	3 425 689	
Total (II)			72 604 604	27 594 027	45 010 576	39 331 051
Actif circulant	Stocks et en cours		30 812		30 812	37 373
	Créances ^{a)}	Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 722 449	57 057	7 665 391	7 716 286
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	1 880 865		1 880 865	1 627 841
		Charges constatées d'avance	120 618		120 618	162 997
	TOTAL		9 723 932	57 057	9 666 874	9 507 125
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus	8 499 992		8 499 992	1 500 000
Disponibilités		10 846 617		10 846 617	21 867 332	
Total (III)			29 101 354	57 057	29 044 296	32 911 830
Frais d'émission des emprunts (IV)			10 385		10 385	12 463
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)			101 924 443	27 838 837	74 085 606	72 283 002
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)					

31/12/2025
Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	776 765	776 765
	Fonds propres complémentaires	129 945	129 945
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 870	1 870
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	31 944 192	32 002 607
	<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	31 944 192	32 002 607
	Report à nouveau	2 262 869	4 815 831
	<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-2 338 445	431 458
	Excédent ou déficit de l'exercice	216 629	-2 611 378
	<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	173 141	-1 749 498
Situation nette (sous-total)		35 332 271	35 115 641
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		1 977 810	2 176 546
Provisions réglementées		3 000 971	2 864 671
Total (I)		40 311 053	40 156 859
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	10 757 270	8 638 170
Total (II)		10 757 270	8 638 170
Provisions	Provisions pour risques	1 233 654	1 879 653
	Provisions pour charges	4 810 079	4 356 427
Total (III)		6 043 733	6 236 080
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	5 421 804	6 084 793
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 643 032	1 535 509
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	5 813 729	5 510 988
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	653 184	929 889
	Autres dettes	334 368	70 758
	Produits constatés d'avance	3 107 427	3 119 953
Total (IV)		16 973 547	17 251 891
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		74 085 606	72 283 002
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

31/12/2025
Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et medico-sociales</i>		
	Ventes de prestations de service	2 522 359	2 571 016
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et medico-sociales</i>	2 502 917	2 571 016
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	50 901 330	45 055 568
	<i>dont contrib. financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et medico-sociales</i>	50 949 530	49 382 313
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	4 120	20 510
	<i>Dons manuels</i>	20	560
	<i>Mécénats</i>	4 100	16 950
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		3 000
	Contributions financières		3 011 766
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	646 100	296 039
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	144 502	
	Utilisations des fonds dédiés	2 739 760	3 383 495
	Autres produits	4 712 631	4 713 479
	Total des produits d'exploitation (I)	61 670 806	59 051 876
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	10 320 846	10 658 725
	Aides financières	2 535	
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 510 228	1 490 186
	Salaires	28 894 723	27 904 979
	Cotisations sociales	12 327 473	11 760 590
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 868 902	2 650 916
	Dotations aux provisions	466 989	1 687 669
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	
	Reports en fonds dédiés	4 847 277	3 210 615
	Autres charges	337 465	3 234 261
	Total des charges d'exploitation (II)	61 576 442	62 597 943
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		94 363	-3 546 067
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	50 339	295 354
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	50 339	295 354
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	98 144	175 175
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)	98 144	175 175
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		-47 805	120 179
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		46 557	-3 425 888

31/12/2025
Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total	314 299	938 368
Charges exceptionnelles (VI)	Total	139 300	86 990
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		174 999	851 377
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	(VII) (VIII)	4 927	36 868
Total des produits (I + III + V)		62 035 444	60 285 599
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		61 818 814	62 896 977
EXCÉDENT OU DÉFICIT		216 629	-2 611 378
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		<i>173 141</i>	<i>-1 749 498</i>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ASSOCIATION FREDERIC LEVAVASSEUR

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

Table des matières	16
1 Descriptions de l'entité	18
2 Principes et méthodes comptables	23
2.1 Principes généraux	23
2.2 Changements comptables	25
3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	26
3.1 Informations relatives à l'actif	26
3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	26
3.1.2 Immobilisations financières	27
3.1.3 Informations relatives aux filiales et participations	28
3.1.4 Précisions sur les stocks et en-cours	29
3.1.5 Dépréciations de l'actif circulant	30
3.1.6 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	30
3.2 Informations relatives au passif	31
3.2.1 Provisions et passifs éventuels	31
3.2.2 Précisions sur les provisions significatives et certains passifs	32
3.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	33
3.2.4 Précisions sur les dettes	33
3.2.5 Variation des fonds propres	33
3.2.6 Variation des fonds dédiés	35
3.3 Informations relatives au compte de résultat	41
3.3.1 Précisions relatives à certains éléments	41
3.3.2 Honoraires des commissaires aux comptes	42
3.3.3 Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel	42
3.3.4 Détermination du résultat effectif global de l'entité	42
3.3.5 Concours publics et subventions	43
3.3.6 Ventilation du Chiffre d'affaires	43
4 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance	43
4.1 Rémunérations	43

5	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	44
5.1	Engagements pris en matière de crédit-bail	44
5.2	Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires	44
6	Informations relatives à l'effectif	44
6.1	Informations relatives à l'effectif	44
6.2	Informations relatives à l'effectif par catégorie	45

1 Descriptions de l'entité

1. Objet social

PRESENTATION DE L'ENTITE - Article 431-2 du Règlement ANC 2018-06

L'Association Frédéric LEVAVASSEUR (AFL) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 11 juillet 1977 sur les fondations historiques de l'œuvre des filles de Marie à l'île de la Réunion créée en 1849. L'objectif initial de la congrégation est de s'occuper des exclus. Aujourd'hui, l'AFL, qui n'a cessé d'évoluer depuis sa création, a toujours son siège social à Saint Denis, au numéro 3 de la rue Pierre Aubert – ZI du Chaudron à Sainte-Clotilde, et poursuit comme buts principaux :

- d'apporter aux personnes handicapées et aux familles ayant un enfant adolescent ou adulte handicapé l'appui moral et matériel dont elles ont besoin ;
- de favoriser l'accueil et l'écoute des nouveaux parents et assurer la pleine participation des familles et des personnes handicapées ;
- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées ;
- promouvoir et gérer tout établissement ou service sanitaire, sociaux ou médico-sociaux traditionnels ou innovants ainsi que les entreprises adaptées, les foyers d'hébergements, les services de placement familial et autres structures complémentaires visant l'insertion et l'accompagnement des publics en difficultés pour favoriser leur plein épanouissement.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'AFL a pour missions de participer à l'évolution des prises en charge dans le cadre réglementaire s'appliquant à l'activité sanitaire, médico-sociale et sociale avec une cohérence de ses actions, mais s'engage également à créer et à développer toutes œuvres d'action ou d'intérêt sanitaire, social et médico-social. L'AFL a su évoluer, s'adapter au fil du temps, tout en préservant sa vocation et ses valeurs premières dans l'accompagnement des plus vulnérables pour s'articuler aujourd'hui autour de 5 pôles d'activités et un siège. Chaque pôle regroupe les établissements et les services en fonction du public accueilli et est géré par un directeur qui a pour mission la gestion et le bon fonctionnement des établissements qui sont sous sa responsabilité :

1/ POLE ENFANTS DEFICIENTS INTELLECTUELS ET PORTEUR DE TSA : IME Levavasseur et Ime du Baobab

Le pôle Enfants Déficiants Intellectuels et porteurs de Troubles du Spectre Autistique regroupe les structures qui accompagnent des enfants et adolescents.

Ce pôle comprend l'IME et SESSAD Levavasseur et l'IME du Baobab.

Les IME ont pour mission de mettre en œuvre une éducation adaptée et un accompagnement médico-social tendant à favoriser l'inclusion sociale, scolaire, culturelle des enfants et adolescents en situation de handicap dans les différents domaines de la vie.

Le SESSAD a pour mission de favoriser le soutien à l'inclusion scolaire et à l'acquisition de l'autonomie, apporter conseil et accompagnement auprès des familles et de l'entourage en général, soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages et aider à la connaissance et à l'acceptation du handicap pour une inclusion scolaire réussie.

L'IME/SESSAD Levasseur accueille 260 enfants et adolescents déficients intellectuels (DI) et ou porteurs de Trouble du Spectre Autistique (TSA) de 4 à 20 ans, dont 172 scolarisés dans le cadre du SESSAD. L'IME/AT du Baobab accueille 89 enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans avec des Troubles du Spectre Autistique (TSA) et une déficience mentale associée. Les structures sont financées par la CGSS et agréées par l'ARS.

2/ PÔLE ENFANTS DÉFICIENTS MOTEUR ET POLYHANDICAPES : CEAP, SESSAD & IEM Champs de Merle

Le pôle Enfants Déficients Moteurs et Polyhandicapés regroupe les structures qui accompagnent les enfants et adolescents en situation de déficience motrice, sensorielle ou de polyhandicap.

Ce pôle comprend un CEAP, une BAT, un SESSAD et un IEM, regroupés au sein d'un même bâtiment nommé l'IMS Les Champs de Merles.

Le CEAP a pour mission d'améliorer l'autonomie des personnes accueillies, élargir leur intégration sociale, leur offrir un confort de vie, une sécurité d'encadrement et un soutien quotidien permettant leur épanouissement personnel.

La BAT a pour mission d'offrir aux personnes accueillies une possibilité de loisirs adaptés et de prise en charge éducative temporaire (maximum 90 jours par an) et séquentielle.

Le SESSAD a pour mission d'assurer un suivi spécialisé, sur le milieu familial (École, crèche, collège, entreprises...)

L'IEM a pour mission d'assurer un accompagnement favorisant l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, ainsi que l'autonomie des enfants et adolescents accueillis, dans un objectif d'inclusion future (sociale, professionnelle...).

Le SESSAD Champs de Merles accueille 47 enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans, en situation de polyhandicap ou présentant une déficience motrice.

L'IEM Champs de Merles accueille 16 enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans et atteints de déficiences motrices avec ou sans troubles associés, aux différents stades de l'éducation précoce et selon leur niveau d'acquisition, de la formation pré-élémentaire, élémentaire, secondaire dans l'enseignement général, professionnel ou technologique.

Le CEAT/BAT Les Champs de Merles accueille 55 enfants et adolescents de 3 à 20 ans associant des déficiences motrices et des déficiences intellectuelles. La structure est financée par la CGSS et agréée par l'ARS.

3/ PÔLE ADULTES HANDICAPES DÉPENDANTS : MAS Annie Gauci, FAM Alice Verdin, SAMSAH Austral, SAMSAH Ensemb

Le pôle Adultes Handicapés dépendants regroupe les structures qui accompagnent les adultes porteurs de divers handicaps, nécessitant une aide dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dont l'état de santé nécessite un suivi médical. Ce pôle comprend une MAS, un FAM et SAMSAH.

La MAS a pour mission de maintenir, améliorer l'autonomie des personnes accueillies, élargir leur intégration sociale, leur offrir un confort de vie, une sécurité d'encadrement et un soutien quotidien permettant leur épanouissement personnel.

Le FAM a pour mission d'éviter l'aggravation des déficiences et des pathologies, aider à l'autonomie, développer les potentialités d'intégration sociale.

Le SAMSAH intervient dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté incluant des prestations de soins, favoriser le maintien ou la restauration de liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et faciliter l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

La MAS accueille 54 adultes en situation de handicap moteur et/ou polyhandicap, avec perte d'autonomie, exigeant des soins et l'aide d'une tierce personne dans la vie quotidienne.

La structure propose :

- 47 places en accueil permanent, dont 34 en Internat et 13 en Semi-internat
- 1 places en accueil d'urgence,
- 6 places en URTSA (unité résidentielle pour personnes vivant avec un handicap TSA). Le déploiement est en cours encadré par une équipe de professionnel.

Ces accueils peuvent être séquentiels de jour et/ou en hébergement. La structure est financée par la CGSS et agréée par l'ARS.

Le FAM accueille 40 adultes porteurs de divers handicaps, inaptes au travail, ne pouvant assurer les besoins de leur vie quotidienne sans l'aide d'une tierce personne, dont l'état de santé nécessite un suivi médical. La structure propose de l'hébergement en Internat de 40 lits.

Le SAMSAH Austral accueille 26 adultes à partir de 18 ans et sans limite d'âge, présentant des déficiences motrices voire un Polyhandicap, nécessitant la prise en charge médicale et paramédicale ainsi que l'aide d'une tierce personne dans l'exercice de leur vie quotidienne et de leurs rapports sociaux.

Le SAMSAH Ensemb accueille 23 adultes à partir de 18 ans et sans limite d'âge, présentant un handicap d'origine psychique, nécessitant la prise en charge médicale et paramédicale ainsi que l'aide d'une tierce personne dans l'exercice de leur vie quotidienne et de leurs rapports sociaux.

Les FAM et le SAMSAH sont financés par :

- la CGSS ;
- l'ASA du Conseil Départemental.

Elles sont agréées par l'ARS et le Conseil Départemental.

4/ PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE : FHTH Notre Dames de Lourdes & ESAT Les Tidalons
Le pôle Insertion Professionnelle regroupe les structures qui accompagnent les travailleurs en situation de handicap. Ce pôle comprend un FHTH et un ESAT.

Le FHTH a pour mission de favoriser l'épanouissement, l'autonomie et l'insertion sociale, culturelle et citoyenne des personnes accueillies. Les accompagner dans l'apprentissage des actes essentiels de la vie quotidienne en adéquation avec leur projet de vie dans un souci de Bienveillance.

L'ESAT a pour mission de familiariser le travailleur avec le monde du travail, favoriser son autonomie par des actions de soutien, préparer le cas échéant son insertion dans le milieu ordinaire de travail.

Le FHTH accueille 30 personnes adultes handicapées âgées de 18 à 60 ans travaillant en ESAT. L'ESAT accueille 299 personnes en situation de handicap de 18 jusqu'à 60 ans et plus (ou à partir de 16 ans avec une dérogation) qui présentent au moins 33 % de taux d'incapacité de travail. Le FHTH et l'ESAT sont financées par la CGSS et agréées par l'ARS.

5/ PÔLE SOCIAL PETITE ENFANCE : Pouponnière sociale Levavasseur

Le pôle Social Petite Enfance regroupe les structures qui accompagnent les jeunes enfants (de la naissance à 6 ans) orientés par le Service d'Aide Sociale à l'Enfance et qui offrent un soutien aux parents.

Ce pôle comprend une Pouponnière à caractère social, l'unique établissement du Département. La Pouponnière accueille des enfants de la naissance à 3 ans (6 ans pour les fratries) faisant l'objet d'une ordonnance de placement judiciaire, nés dans l'anonymat, ou pour lesquels il existe un consentement à l'adoption ou des accueils provisoires sur demande des parents auprès des services sociaux.

La pouponnière propose :

- 30 places en Internat

La structure est sous la compétence de Conseil Départemental.

3. Moyens mis en œuvre

L'AFL a pour but d'agir au côté des personnes en difficultés sans distinction d'âge, de sexe, de confession ou d'opinion, et de toute personne, même mineure, en situation de vulnérabilité, ou de handicap.

À cet effet, l'association peut créer, développer et gérer, au sein du département de La Réunion et dans la zone Océan Indien, des établissements sociaux et médico-sociaux, traditionnels ou innovants, ainsi que d'autres structures et dispositifs complémentaires visant l'inclusion, l'épanouissement et l'accompagnement de ces publics.

L'association se veut porteuse – à travers les objectifs de ses institutions et les actions professionnelles de ses personnels – de valeurs humaines qui donnent leur vrai sens aux prestations proposées.

Ainsi fidèles à ses fondements de philosophie humaniste, tels qu'inscrits dans leur charte, l'AFL agit dans le respect, la solidarité, tout en s'efforçant de faire preuve de créativité.

Pour porter ces valeurs, l'AFL emploie 918 salariés équivalents temps plein et gère un budget annuel d'environ 51 millions d'euros lui permettant de prendre en charge 1 000 bébés, enfants, adolescents et adultes en file active qui sont en situation de handicap.

Présidée depuis le 04 juillet 2024 par M. MOROT Bruno, elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de neuf membres.

4. Faits caractéristiques d'importance significative

CREANCES DU DEPARTEMENT AU TITRE DES AMENDEMENTS "CRETON"

Les règles et principes comptables détaillés ci après exposent la méthodologie retenue par l'Association afin de neutraliser l'effet d'une double constatation des produits relatifs à la prise en charge d'usagers dans le cadre de l'amendement "CRETON", c'est à dire, constater en produits constatés d'avance, la facturation N établie à destination du Département de la Réunion, compétent en matière de prise en charge d'adultes, en extourner en N+2, cette facturation qui sera également mise en minoration du tarif alloué par l'Agence Régionale de Santé.

Si cette méthodologie permet de corriger la présence d'une double tarification sur un même exercice pour une même catégorie d'usagers, concernant le recouvrement de la facturation correctement établie sur l'exercice d'accueil des usagers adultes maintenu en établissement pour enfants par application de l'amendement "CRETON", l'établissement de la facturation reste à la charge de l'association qui établit une facture mensuelle par établissement et arrondissement. Ces factures doivent alors faire l'objet d'un règlement par le Département dans les délais légaux impartis.

Il est à noter sur ce dernier point, qu'à la date de la clôture, le montant total des factures restants à recouvrer au titre des amendements "CRETON" facturés auprès du Département de la Réunion entre 2022 et 2025 et s'élève à 2 146 441.95 €, dont :

- un total de 97 863.05 € au titre de la facturation de l'année 2022,
- un total de 6 223.29 € au titre de la facturation de l'année 2023,
- un total de 849 857.76 € au titre de la facturation de l'année 2024,
- un total de 1 192 497.85 € au titre de la facturation de l'année 2025,

L'ensemble de ces créances d'un total de 2 146 442 € correspondent donc à des financements dûment notifiés, engagés ou justifiés et aucun litige, contestation, remise en cause de ces financements accordés ou autre élément susceptible d'affecter leur recouvrement n'existe à la date de la clôture. En conséquence, ces créances sont considérées comme intégralement recouvrables et aucune dépréciation n'a été constaté dans les comptes à ce titre.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des règlements ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général, et N°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif (en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour dans leurs versions consolidées).

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Principales méthodes comptables retenues :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En plus des dispositions expresses prévues dans le règlement ANC n°2022-06, les conventions comptables respectent également :

- les dispositions du Plan Comptable Général issues du règlement ANC n°2014-03 et ANC n°2018-06
- les dispositions spécifiques aux établissements et services médico-sociaux prévus dans le règlement ANC n°2019-04,
- l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'application du règlement ANC N°2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif implique :

- dans son article 151-1 que le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif du bilan de l'entité gestionnaire sur une ligne spécifique,

- dans son article 152-1 que dans son compte de résultat, l'entité gestionnaire fait apparaître distinctement la part de l'activité sociale et médico-sociale des postes suivants par une subdivision spécifique :
 - les ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales,
 - les ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales,
 - les contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales,
 - le résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

2.2 Changements comptables

Changement de réglementation comptable

Conformément à l'application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. L'association a opéré un changement de méthode comptable conformément à la réglementation applicable pour l'exercice 2025.

A ce titre, le changement de réglementation appliqué de manière prospective impacte la présentation des comptes de la manière suivante :

- Retraitement des éléments entrant dans le résultat exceptionnel avant l'application du Règlement en résultat courant.
- Suppression de la technique de transferts de charge qui ont été comptabilisés conformément à la nouvelle réglementation en vigueur.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.
-

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans *
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	511 491			511 491
Immobilisations corporelles	60 924 070	8 472 625	587 588	68 809 107
Immobilisations financières	3 425 689	122 387	55 974	3 492 103
TOTAL	64 861 252	8 586 312	634 862	72 812 702

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	482 526	8 494		491 021
Immobilisations corporelles	25 020 016	2 858 330	587 588	27 290 757
Immobilisations financières				
TOTAL	25 502 542	2 866 824	587 588	27 781 779

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Créances	43 821	13 337	101	57 057
TOTAL	43 821	13 337	101	57 057

3.1.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent principalement des postes suivants :

1/ Autres titres immobilisés (compte 272) composés ainsi :

- ✧ 53,26481 titres CE OSTRUM SUSTAINABLE TRESORERIE 5DEC achetés pour 522 427,91 € et affichant une plus value latente au 31/12/2025 de + 53.6 K€,
- ✧ 250 titres BNPI - SIGNATURE CLAS.C FCP 3DEC achetés pour 252 282,50 € et affichant une plus value latente au 31/12/2025 de + 33.1 K€,
- ✧ 14,337 titres BNPI - INV.3MOIS CLAS.C FCP 3DEC 3 MOIS FCP achetés pour 334 288.59 € et affichant une plus value latente au 31/12/2025 de + 27.6 K€.

2/ Prêt relatif à l'effort de construction (compte 2747) :

L'association Frédéric LEVAVASSEUR se libère de son obligation à la participation annuelle à l'effort de construction par un versement sous la forme d'un prêt sur 20 ans aux organismes collecteurs agréés (OPCA). L'organisme collecteur agréé de l'association Frédéric LEVAVASSEUR est ACTION LOGEMENT SERVICE. Les versements relatifs à l'effort de construction réalisés entre 2004 et 2024 représentent un total de 1 452 026 € en attente de remboursement de la part de l'organisme.

3.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
SASU EA LES TI'DALONS - 97490 SAINT DENIS	794 400	100	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			-	-
A. Total des filiales			-	-
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			-	-
B. Total des participations			-	-
C. Total des filiales et participations (A+B)			-	-

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
SASU EA LES T'IDALONS - 97490 SAINT DENIS	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-		
A. Total des filiales	-	-		
Renseignements concernant les participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-		
B. Total des participations	-	-		
C. Total des filiales et participations (A+B)	-	-		

	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)		
SASU EA LES TI'DALONS - 97490 SAINT DENIS	-	-
-	-	-
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1	-	-
A. Total des filiales	-	
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)		
-	-	-
-	-	-
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1	-	-
B. Total des participations	-	
C. Total des filiales et participations (A+B)	-	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

3.1.4 Précisions sur les stocks et en-cours

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Matières premières et autres approvisionnements	30 812	37 373
En-cours de production		
Produits finis		
Marchandises		
TOTAL	30 812	37 373

3.1.5 Dépréciations de l'actif circulant

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	57 057	43 821
Autres créances		
TOTAL	57 057	43 821

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

3.1.6 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	1 587 797	1 587 797	
Créances de l'actif circulant	9 577 068	9 546 256	
Charges constatées d'avance	120 618	120 618	
TOTAL	11 285 483	11 285 483	

Le poste de « Créances de l'actif immobilisé » contenant un total de 1 587 797 € comprend les soldes suivants :

- Créances liées aux participations à l'effort de construction des années 2006 à 2025 constatées en prêts remboursables à 20 ans pour **1 452 026 €**,
- Dépôts et cautionnements versés pour **135 771 €**

Le poste de « Créances de l'actif circulant » contenant un total de 9 577 068 € comprend les soldes suivants :

- Stock et en cours = **30 813 €**
- Créances clients et comptes rattachés = **7 665 391 €**

Concernant les soldes des créances clients, ces dernières sont composées pour majeure partie des créances au titre des amendements « CRETON » pour 2 146 442 €, et des créances liées à la dotation globale pour 3 083 727€, des créances liées à l'aide au poste des travailleurs handicapés pour 662 192 €,

- Fournisseurs – avances et acomptes et autres avoirs = **55 491 €**
- Personnel – avances et acomptes = **35 027 €**
- Organismes sociaux au titre de produits à recevoir (Indemnités de sécurité sociale, prévoyance et remboursement de formation) = **105 753 €**
- Soldes à recevoir sur subventions d'investissement = **251 542 €**
- Soldes à recevoir sur subventions d'exploitation = **1 031 784 €**.
- Soldes à recevoir de la Caisse d'Allocations Familiales = **207 083 €**
- Etat – Taxe sur la Valeur Ajoutée = **88 906 €**
- Compte Courant d'Associés SASU EA LES TI'DALONS = **15 000 €**
- Créances sur cessions d'immobilisations = **78 900 €**
- Autres débiteurs divers = **11 379 €**

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Provisions et passifs éventuels

1. Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	1 879 653	-
<i>dont provisions pour litiges</i>	1 003 524	-
<i>dont provisions pour garanties données aux clients</i>	-	-
<i>dont provisions pour amendes et pénalités</i>	-	-
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	-	-
<i>dont provisions pour pertes sur contrats</i>	-	-
<i>Dont autres provisions pour risques</i>	876 129	-
Provisions pour charges	4 356 427	453 652
<i>dont engagements de retraite et avantages similaires</i>	4 356 427	453 652
<i>dont provisions pour restructurations</i>	-	-
<i>dont provisions pour impôts</i>	-	-
<i>dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires</i>	-	-
<i>dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions</i>	-	-
<i>dont provisions pour remise en état</i>	-	-
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	-	-
TOTAL	6 236 080	453 652

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	645 999	-	1 233 654
<i>dont provisions pour litiges</i>	-	-	1 003 524
<i>dont provisions pour garanties données aux clients</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour amendes et pénalités</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour pertes de change</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour pertes sur contrats</i>	-	-	-
<i>Dont autres provisions pour risques</i>	645 999	-	230 130
Provisions pour charges		-	481 007
<i>dont engagements de retraite et avantages similaires</i>		-	481 007
<i>dont provisions pour restructurations</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour impôts</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions</i>	-	-	-
<i>dont provisions pour remise en état</i>	-	-	-
<i>Dont autres provisions pour charges</i>	-	-	-
TOTAL	645 999	-	6 043 733

PROVISIONS POUR PENSIONS ET DROITS SIMILAIRES

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 4 810 080 euros

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

L'intégralité de la charge correspondante aux droits évalués est comptabilisée à la clôture pour sa valeur courante.

Cette provision n'est pas actualisée.

Fraction correspondant aux rémunérations : 3 235 470 euros

Fraction correspondant aux charges : 1 574 608 euros

Total de la provision pour départ à la retraite : 4 810 080 euros

Par tranches d'âges :

65 ans - soit compris à moins d'un an : 175 902 €

60 à 64 ans - à savoir entre 1 à 5 ans : 614 467 €

55 à 59 ans - à savoir entre 6 à 10 ans : 994 609 €

45 à 54 ans - à savoir entre 11 à 20 ans : 1 609 067 €

35 à 44 ans - à savoir entre 21 à 30 ans : 1 009 830 €

moins de 35 ans - soit à plus de 30 ans : 406 201 €

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES

Lors de l'arrêté des comptes au 31/12/2024, suite à l'ouverture de la Pouponnière Sud en mars 2024, avait été constaté une provision de 522 653 € liée à la proratisation de la tarification de la Pouponnière NORD, correspondant à 3 mois de financement manquant.

En 2025, la provision a été reprise en totalité suite à la régularisation de la tarification et à son versement.

3.2.2 Précisions sur les provisions significatives et certains passifs

1. Provisions significatives

PROVISIONS POUR LITIGES

Les provisions pour litiges au 31/12/2025 pour 1 003 524 € concernent les provisions constatées sur l'exercice 2024, en rapport avec des contentieux devant les Prud'Hommes qui sont toujours en cours.

L'ensemble des quatre litiges couverts représente un total de provision de 1 003 524 €.

3.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	5 421 804	614 323	1 636 068	3 171 412
Fournisseurs et comptes rattachés	2 296 217	2 296 217		
Autres dettes	6 148 097	6 148 097		
Produits constatés d'avance	3 107 427	1 631 627	1 475 799	
TOTAL	16 973 547	10 690 264	3 111 868	3 171 412

3.2.4 Précisions sur les dettes

Dettes garanties par des sûretés réelles		
	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Caution auprès de CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS sur prêt CEPAC n°8461128-50%	-	92 560
Hypothèque ou privilège sur immeuble commercial au profit de la BFC	-	538 250

3.2.5 Variation des fonds propres

1. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	906 710	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	1 870	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-			-	
Réserves	32 002 607	-58 415	-	-	
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	32 002 607	-58 415	-	-	
Report à-nouveau	481 5831	-2 552 962	-	-	
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	431 458	-2 769 903	-	-	
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 611 378	2 611 378	-	216 629	-
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	-1 749 498	1 749 498	-	173 141	-
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	2 176 546			-	
Provisions réglementées	2 864 671			136 300	
TOTAL	40 156 859	-	-	352 929	-

	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	906 710
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	1 870
Écarts de réévaluation	-		-
Réserves	-		31 944 192
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	-		31 944 192
Report à-nouveau	-		2 262 869
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	-		-2 338 445
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	216 629
<i>dont activité sociale et médico-sociale</i>	-	-	173 141
Dotations consommables	-	-	-
Subventions d'investissement	-198 735		1 977 810
Provisions réglementées	-		3 000 971
TOTAL	-198 735	-	40 311 053

3.2.6 Variation des fonds dédiés

Projets	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés sur concours publics des entités gestionnaires d'établissements ou services sociaux ou médico-sociaux - Fonds dédiés à l'investissement							
CNR Soutien projet d'investissements	130 000		-			130 000	
CNR Soutien projet d'investissements	1 000 000		-			1 000 000	
CNR Plateforme et soutien au aidants : suppléance à domicile et guidance parentale (véhicules)		62 400	-			62 400	
CNR chariot de change et de soins	2 320		309			2 010	
CNR Tapis de courses	1 668		-			1 668	
CNR Financement rénovation villa dispositif passerelle	19 019		4 661			14 359	
CNR Mise en sécurité du stockage des médicaments	5 645		-			5 645	
CNR Investissements (G3)	16 989		-			16 989	
CNR Investissements médicaux	11 359		300			11 059	
CNR Améliorer le cadre de vie des usagers en tendant vers un chez soi		18 720	-			18 720	
CNR 20 vestiaires atelier ferronnerie	266		266			-	
α Provision pour reconstruction CEAP (G3) :	305 604		29 917			275 688	
α Provision pour reconstruction CEAP (G3) :	94 094		8 975		-	75 508	9 611
α Provision pour reconstruction CEAP (G3) :	75 508		8 975			75 508	142 042
α Provision pour reconstruction CEAP (G3) :	60 429		6 267			54 161	
α Investissements divers (G3) :	5 323		5 339		-	166 -	181
α Acquisition RENAULT 9 places	126		-		-	126	-
α Provision pour reconstruction CEAP (G3) :	507 491		53 849			453 642	
α Provision pour reconstruction CEAP (G3) :	150 638		14 674			135 963	
α Provision pour reconstruction CEAP (G3) :	124 565		11 967			112 599	
α Provision pour reconstruction CEAP (G3) :	98 729		8 975			89 755	
α Acquisition de mobilier	0		-			0	
α Salle algéco 42 m² + pose + rampe	22 027		2 492		291	19 826	
CNR SONORISATION DE L'ETABLISSEMENT	3 104		-			3 104	
CNR Investissements divers (G3)	1 922		1 153			769	
CNR Acquisition 1 véhicule L3H2 adapté TPMR 4 fauteuils	12 282		10 236			2 046	
CNR Chariots de change	1 302		644			657	
CNR Respect de l'intimité de l'usager suite capacité augmentée dans les chambres	19 288		4 409			14 879	
CNR ACHATS ARMOIRE PHARMACIE	6 190		-			6 190	
CNR Améliorer le cadre de vie des usagers en tendant vers un chez soi		74 440	-			74 440	
IMAS "Annie GAUCI" - Complexe / ENAT974-URTSA	1 226 000	296 016	-			1 522 016	
Aménagement Pouponnière rue Labourdonnaix	74 386		61 117			13 269	
α Cloture villa des tamarins	-		-			-	
α Aménagement parking	-		-			-	
CONSTRUCTION IME LEVAVASSEUR	232 734		16 400			216 333	
CONSTRUCTION IME LEVAVASSEUR	737 729		50 841			686 888	
Aide à l'investissements IME A/SS	0		-			0	

Projets	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
▫ Réaffectation sur Aménagement unité d'enseignements maternelle DI	3 455		3 455			-	
▫ Aménagement atelier montessori	355		-			355	
▫ Equipement UE école catholique ste clotilde - mobilier	6 853		-			6 853	
▫ Equipement UE école catholique ste clotilde - clim	-		-			-	
▫ Equipement UE école catholique ste clotilde - jeux extérieur	-		-			-	
▫ Aménagement salle multisensorielle	13 737		1 002			12 735	
▫ Aménagement service civique " Réaffecté	10 000		292			9 708	
▫ Soutien à l'investissement / collège st michel & lycée la montagne	20 000		-			20 000	
▫ Aménagement salle sensorielle	5 081		-			5 081	
▫ Matériel ateliers VRAS		2 300	-			2 300	
▫ Plateforme et soutien aux aidants : suppléance à domicile et guidance parentale (véhicules)		62 846	-			62 846	
Fonds dédiés sur concours publics des entités gestionnaires d'établissements ou services sociaux ou médico-sociaux - Fonds dédiés à l'exploitation							
CNR formation BCBA	150		-			150	
CNR Soutien SI	639		-			639	
CNR Achat 20 tablettes numériques	736		199			537	
CNR Mise en conformité logement de fonction	0		-			0	
CNR Renfort personnel	7 085		-			7 085	
CNR Certification Cap Handéo	14 648		1 162			13 486	
CNR Transport 5 enfants	300		-			300	
CNR Supervision intervenant de métropole	-		-			-	
CNR Renfort 1 ETP pour dispositif ressource	10 311		2 931			7 380	
CNR Aide Humaine Stanley LEGROS	14 717		2 931			11 786	
CNR Accompagnement hors murs	-		-			-	
CNR Levier action autodiagnostic	20 584		1 448			19 136	
CNR ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE	24 866		-			24 866	
CNR Projet école de l'habitat inclusif pour 4 jeunes	42 621		38 596			142 758	
CNR Caz Oxygène Est :	34 502		50 597			136 391	
CNR DI & Sport - Caz Oxygène activités sportives	29 493		14 934			41 060	
CNR Caz Oxygène Ouest :	21 555		-			21 555	
CNR Aide Humaine E.F 2 ES sur un an			-			64 000	
CNR Autisme et sport 974	140 416		196 973			137 135	
CNR Ouverture 6 places semi-internat / liste attentes	99 910		91 976			262 749	
CNR Ouverture 3 places internat et 3 Accueil temporaire / FLAMBOYANT Dispositif 365	686		92 446			93 132	
CNR Extension 3 places AT pour enfants ASE / ZACACIAS -DISPOSITIF AT COMPLEXE	80 140		65 885			14 255	
CNR Relayage et appui aux aidants	161 729		86 852			78 877	
CNR Autodétermination au cœur du projet de l'accompagnement	13 030		-			13 030	
CNR Financement palli	64 870		179 558			244 738	
CNR Art thérapie et troubles du comportement	200		-			200	

Projets	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements			
CNR accompagnement Mr Techer	567		-			567	
CNR appui creton	17 226		-			17 226	
CNR Chartie Romain Jacob	9 108		24 219			-	15 111
CNR ARS CAS COMPLEXE LIHA BRYAN			-			-	
CNR CD CAS COMPLEXE LIHA BRYAN						-	
CNR CD FURCY NICOLAS			-			-	
CNR ARS CAS COMPLEXE DONOVAN BOUALY	- 59 294		228 352			-	287 646
CNR ARS CAS COMPLEXE DONOVAN BOUALY		183 244	-			-	183 244
CNR CD CAS COMPLEXE DONOVAN BOUALY			-			-	
CNR PREMIER SECOURS SANTE MENTALE	6 000		-			-	6 000
CNR PREMIER SECOURS SANTE MENTALE		10 720	-			-	10 720
CNR SOUTIEN SITUATION COMPLEXE NICOLAS FURCY	80 208		85 150			-	4 942
CNR SOUTIEN SITUATION COMPLEXE NICOLAS FURCY		80 208	-			-	80 208
CNR Soutien liste d'attente - COMETA EAM		68 768	12 391			-	56 377
CNR GROM 1 :	4 031		4 032			-	1
CNR Renforcement aug file active :	194 516		24 774			-	169 742
CNR ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE	28 411		-			-	28 411
CNR Certification Cap Handéo	7 324		-			-	7 324
CNR RENCONTRE ET COMPETENCES	41 320		-			-	41 320
CNR AMELIORATION DE L'OUTIL DE TRAVAIL EN VUE DE L'OBTENTION D'UN LABEL QUALISAD	62 775	832	832			-	61 943
FAT ESAT SUD	27 933		1 285			-	26 648
FAT NORD	118 500		-			-	118 500
COVID - RENFORT PERSONNEL	- 11 584		-		11 584	-	-
La bienveillance au quotidien auprès de la personne polyhandicapée	5 080		5 080			-	0
Les activités physiques et sportives adaptées aux polyhandicapés	5 120		-			-	5 120
Le travail du SESSAD autour de l'enfant polyhandicapé	- 4 380		-			-	4 380
ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE IEM	6 444		-			-	6 444
Apprentissage adapté aux besoins de jeunes polyhandicapés	6 480		-			-	6 480
Polyhandicap et TSA	6 480		-			-	6 480
L'interculturalité dans l'accompagnement et les soins à la personne polyhandicapée	6 540		-			-	6 540
ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE SESSAD	7 133		-			-	7 133
Certification Cap Handéo	7 324	5 323	1 697			-	10 950
Projet face à l'avancée en âge poly	7 400		-			-	7 400
Vieillessement et soins palliatifs dans une institution pour personnes polyhandicapées	7 400		7 128			-	272
Favoriser l'expression et la communication sans langage verbal	7 880		7 880			-	0
ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE CEAP	27 787		-			-	27 787
Caz Oxygène Ouest	45 408	151 620	88 056		21 555	-	130 528
3 place internat sur 365 jours : 5 aés, 3 aide soignant de jours, 2 aide soignant nuit, 1 cuisinier, 1 agent polyvalent	134 832		134 832			-	0

Projets	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global
						Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CNR Ecoulement des eaux usées	775		-			775
CNR Rapprochement des salles soins infirmiers et médicales près des résidents	2 253		-			2 253
CNR Equithérapie 2023	632		632			-
CNR Mise en œuvre sécurisation	5 692		5 692			-
CNR Stagiaires	5 409		761			4 648
CNR Accompagnement USAGER	14 439		-			14 439
CNR Démarche ACIA QVT	18 676		8 059			10 616
CNR ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE	22 816		-			22 816
CNR danse intégrante + spectacle	8 135		3 500			4 635
CNR RBST DES HEURES DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALARIEE APRES D'ORGANISATION SYNDICALE	29 000		6 329			22 671
CNR Soutien liste d'attente - COMETA MAS	-	68 768	11 362			57 406
CGSS Financement	25 253		3 305			21 948
Investissements divers	14 184		-			14 184
Véhicule TPRM	9 782		-			9 782
Financement équipement dispositif passerelle	10 000		-			10 000
ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE	3 317		-			3 317
Certification Cap Handéo	7 324		-			7 324
Financement accueillant familial dispositif passerelle	64 000		-			64 000
CNR Formation 10 nouveaux professionnels "mieux appréhender le public au sein d'un nouveau service"	14 100		-			14 100
CNR Formation DU pair aide		2 600	-			2 600
Accompagnement nouveaux personnels précoce	2 814		2 004			810
Participation journées Handidance	-		-			-
Utiliser une communication efficace pour améliorer l'accompagnement des familles	1		-			1
Formation 4 personnels Montesorri	2 832		-			2 832
Initiation ABA et RBT	3 610		3 610			0
Renouvellement aide humaine I M	148		-		148	-
ACCOMPAGNEMENT ND, 0,5 ETP INFIRMIERE SUR 6 MOIS	-		-			-
Certification Cap Handéo	36 170	5 323	2 336			39 157
Développement psychologique de l'enfant	474		2 320		1 846	0
SESSAD ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE	14 791		-			14 791
Reconduction de 13 places SESSAD Dispositif Relais	330 844	324 000	77 843			577 001
ACCOMPAGNEMENT DE L'EVOLUTION DE L'OFFRE	30 898		-			30 898
Aide Humaine Moise Junior CAMILLOT ME sur un an	3		-		3	-
Renouvellement accompagnement Emmanuel FULPIN	118 454	69 291	61 353		64 000	62 393
Renouvellement accompagnement Djiafar ABOUDOUA	86 191	57 878	40 203		151	104 017
Autorisation suractivité TSA	23 482		68 466			44 983
Plateforme de prestation coordonnée => caz oxygene + insertion pro	348 046	286 498	167 114		14	467 444
Autorisation suractivité DI	59		1 844		14	1 800

Projets	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements			
▫ Surcout COVID * Frais logistique	43		43		-	0	
▫ Communiquer pour exprimer ses choix, une question de dignité	9 290		-		1 846	7 444	
▫ Remplacement des absences délégués syndicaux	70 153		34 797			35 356	
▫ Perennisation des actions Nord Inclusion (4500 pour formation LSF)	365 500		-			365 500	
▫ Accompagnement des professionnelles : gratification stagiaire EJE	3 423	4 019	3 466			3 977	
▫ Transport individuel Mael G		9 215	-			9 215	
▫ Inclusion sociale et scolaire - IME en établissement scolaire (UE Lycée)		379 000	-			379 000	
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes							
FSE * Projet école de l'habitat inclusif pour 4 jeunes / passerelle	34 249	233 484	93 156			174 578	
FSE * Caz Oxygène Est	64 434	312 312	92 098			284 648	
FSE * Caz Oxygène Ouest :	30 937	142 733	30 263			143 407	
▫ FIPU EQUIPEMENT PREVENTION :	24 953	363 126	106 921			281 157	
▫ CNSA CONVENTION PAI 2023-RAIL	17 249	-	-		17 249	-	
FIPU - EQUIPEMENT PREVENTION	51 712		9 520		17 249	59 440	
CNSA CONVENTION PAI 2023-RAIL	7 751		-			7 751	
LA FACE CACHEE DU POLYHANDICAP II (Transcription Basalte / art basale)	20 331		3 737			16 593	
ADM24-FIPU Salaires	1 477		1 477			-	
FH 19-LOREAL F	8 235		8 235			-	
FH 20-CAGR-PIS	5 562					5 562	
Perennisation suppléance et relayage est (Relayage appui et aux aidants)	2 350					2 350	
CNR Caz Oxygène Est :	-	229 717	72 221			157 496	
FAM23-TESIS	53 000				- 26 500	26 500	
▫ Inclusion sociale et scolaire - IME en établissement scolaire (UE Lycée)	2 117					2 117	
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		239 556	53 807			185 749	
JO 2024							
GRAND RAID	1 309					1 309	
ART-THERAPIE	600					600	
Caz Oxygène Nord	- 1 000	4 000	4 000			- 1 000	
Cadeaux Enfants	664		578			86	
TESIS ESMS NUMERIQUE	500					500	
	17 727					17 727	
	8 638 170	4 847 217	2 739 760		- 11 584	10 757 271	

Dans le tableau ci-dessus, sont détaillés les fonds dédiés, par destination (exploitation ou investissement), par année d'obtention, par établissements et par projet fléché.

Lorsqu'il s'agit de fonds dédiés destinés à compenser des charges sur des exercices ultérieurs, un fonds dédié à l'exploitation est utilisé par le biais du compte 1922.

Si le fonds dédié est utilisé pour financer une immobilisation, un fonds dédié à l'investissement sera constaté par le biais du compte 1921.

La colonne « Reports » recense tous les financements reçus sur l'exercice 2025 qui n'ont pas pu être consommé avant la date de clôture et qui sont reportés sur les exercices ultérieurs par l'utilisation biais du compte 6892x

La colonne « Utilisations » recense tous les financements reçus sur l'exercice ou sur des exercices antérieurs à 2025 au titre d'actions déterminées qui sont effectivement réalisés sur l'exercice. La consommation en charge est neutralisée par la reprise du fonds dédié par un compte de produits en 7892x.

En 2025, ont été constaté à la clôture des fonds dédiés à reporter sans passer par le 689x pour un montant de 11 583.64 €.

3.3 Informations relatives au compte de résultat

3.3.1 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
Usagers - Produits non facturés	660 210
Organismes Sociaux - PAR	76 363
Débiteurs divers	1 801
-	-
-	-
-	-
TOTAL	738 375

Charges à payer	Montants
Emprunts - ICAP	12 695
Fournisseurs - Fact.non parvenues	480 683
Pel - prov Congés à payer	1 964 409
Pel - prov charges à payer	402 588
Org.Soc - Csf/prov Congés à payer	939 944
Org.Soc - Csf/prov Charges à payer	153 422
TOTAL	3 953 743

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
Produits constatés d'avance	3 107 427
-	-
TOTAL	3 107 427

Charges imputables	Montants
Charges constatées d'avance	120 618
-	-
TOTAL	120 618

NEUTRALISATIONS DE LA DOUBLE CONSTATATION DES PRODUITS ATTENANTS AUX "AMENDEMENTS CRETONS" :

Jusqu'en 2016, l'association Frédéric LEVAVASSEUR constatait, conformément aux instructions reçues, en double les produits relatifs aux "Amendements CRETON", adolescents ayant atteint la majorité, et qui, faute de place disponibles en établissements pour adultes, peuvent voir leur prise en charge en établissements pour enfants maintenus jusqu'à leurs 20 ans.

En concertation avec l'ARS, il a été décidé de neutraliser en produits constatés d'avance, la double facturation établie à destination du Conseil Départemental, vu que ces enfants sont déjà pris en charge dans la Dotation Globale versée à l'établissement pour enfants. Cette neutralisation s'applique sur les deux derniers exercices en cours, le recyclage de cette double facturation étant réalisée par l'ARS sur la tarification de l'exercice N+2.

Les produits constatés d'avance relatif à l'exercice 2024 s'élèvent à 1 632 K€ et seront repris en 2026 lorsque l'ARS diminuera la tarification de cette même année des facturations établies à destination du Conseil Départemental en 2024.

Les produits constatés d'avance relatif à l'exercice 2025 s'élèvent à 1 475 K€ et seront repris en 2026 lorsque l'ARS diminuera la tarification de cette même année des facturations établies à destination du Conseil Départemental en 2025.

3.3.2 Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Cabinet OBJECTIF	-
Honoraires afférents à la certification des comptes	97 521	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-
TOTAL	97 521	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

3.3.3 Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel

Nature	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Directement lié(e)s à un événement majeur et inhabituel	314 299	139 300
Ecritures comptables d'origine purement fiscale, telle que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables	-	
Changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales	-	-
Corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	-	-
TOTAL	314 299	139 300

Les produits exceptionnels correspondent à des demandes de dégrèvement sur la taxe sur les salaires (68 921 €) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (245 378 €).

Les charges exceptionnelles correspondent principalement à la neutralisation des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actifs immobilisés (136 300 €) et aux versements de l'art 700 NCPC dans le cadre d'un litige.

3.3.4 Détermination du résultat effectif global de l'entité

	Exercice N	Exercice N-1
RÉSULTAT COMPTABLE	216 629	-2 611 378
Reprise du résultat antérieur	-	-
EXCÉDENT OU DÉFICIT EFFECTIF GLOBAL	216 629	-2 611 378
Dont résultat effectif sous gestion propre	43 488	-1 819 197
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	173 141	-792 181

3.3.5 Concours publics et subventions

Nature	Libellé	Montant	Catégorie d'autorité administrative
Concours publics	ARS	39 122 972	Etat
Concours publics	Conseil Départemental	9 184 910	Collectivités territoriales
Concours publics	Participations des usagers	587 266	Autres
Subvention d'exploitation	Conseil Départemental	258 303	Collectivités territoriales
Subvention d'exploitation	FSE	1 051 654	Union Européenne
Subvention d'exploitation	CAF	3 550	Caisse d'Allocations Familiales
Subvention d'exploitation	OETH	12 254	Autres
Subvention d'exploitation	Taxe Apprentissage	12 410	Autres
Subvention d'investissement	Subvention d'investissement	198 735	Union Européenne
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
TOTAL		50 432 054	

3.3.6 Ventilation du Chiffre d'affaires

	Exercice 2025
Prestations Externes	1 826 780
<i>Dont effectués par ESAT</i>	<i>1 826 780</i>
Prestations Inter Etablissements	135 723
<i>Dont effectués par ESAT</i>	<i>135 723</i>
Mise à disposition de Personnel	318 034
<i>Dont effectués par ESAT</i>	<i>271 312</i>
Location	18 000
<i>Dont effectués par ESAT</i>	<i>18 000</i>
Forfait Journalier MAS	222 380
Autres produits des activités annexes	1 442
TOTAL	2 522 359

4 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

4.1 Rémunérations

Désignation du membre des organes d'administration, de direction ou de surveillance	Rémunération
TROIS PLUS HAUTS DIRIGEANTS (Art 20 - Loi n°2006-586 du 23 mai 2006)	355 327

5 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1 Engagements pris en matière de crédit-bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Matériel de transport	1 081	1 197

5.2 Engagements pris en matière de crédit-bail - informations complémentaires

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Matériel de transport	65 099	65 099	15 167	66 569	-
TOTAL	65 099	-	15 167	66 569	-

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	À moins d'un an	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans	
Matériel de transport	14 147	63 352	1 081	-	-	1 197
TOTAL	14 147	63 352	1 081	-	-	1 197

6 Informations relatives à l'effectif

6.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 918 personnes dont 258 porteuses d'un handicap.

6.2 Informations relatives à l'effectif par catégorie

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Catégorie socio-professionnelle ^(a)	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Agriculteurs	-
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	-
Cadres et professions intellectuelles supérieures	59
Professions intermédiaires	-
Employés	600
Ouvriers	258
TOTAL	918

^(a) Nomenclature INSEE: <https://www.insee.fr/fr/information/2497958>.

L'association Frédéric LEVAVASSEUR a pu compter dans ses effectifs, au titre de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025, sur la présence de 258 Travailleurs Handicapés Equivalent Temps Plein dans ses Etablissements et Services d'Aides par le Travail (soient 171 garçons et 87 filles).